



BRIE INFOS

N°1 - Mars 2021

DATES À RETENIR !

Jeudi 4 mars 2021 :

Don du sang (sur RDV)
Salle du chêne jaune à Janzé

Vendredi 19 mars 2021 :

BUS FRANCE SERVICES
Permanence à Brie (parking mairie)
de 12h à 13h et de 14h à 18h.

Samedi 27 mars 2021 :

**Commande de fleurs
et plantes potagères**
A 10h à la salle polyvalente
(derrière la mairie)

**! Pensez à vous munir
d'un masque et d'un crayon !**

A partir du lundi 3 mai (semaine 18) :

**Distribution des sacs jaunes
sur les boîtes aux lettres**



Le SMICTOM Sud-Est 35 distribue
2 rouleaux de sacs jaunes aux
habitants **collectés en porte-à-porte.**

Samedi 8 mai :

Commémoration Armistice 39-45

Mardi 1^{er} juin :

Don du sang (sur RDV) à Janzé

Dimanche 13 juin et 20 juin :

**Elections Régionales
et Départementales**
- 1^{er} tour et 2nd tour-

Week-end du 22,23,24 mai :

**Rencontre des Brie de France
dans l'Aisne (02)**

Week-end du 29 et 30 mai :

Spectacle des décalés
Salle l'Abri de l'ise

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes, Chers Briens,

C'est avec plaisir que nous vous distribuons le Brie Infos du mois de mars. Il est un lien précieux entre la mairie et les habitants de la commune. Prenez le temps de le consulter et restez informés !

► Budget :

La municipalité, la commission finance et le conseil municipal travaille actuellement sur le budget communal qui sera voté au mois de mars après avoir été présenté sous la forme d'un Débat d'Orientation Budgétaire au conseil municipal du mois de février.

Lors de ce débat, ont été évoqués les futurs projets, qui nous l'espérons serons réalisés durant cette année 2021.

Le budget intercommunal est lui aussi en préparation et sera voté par le conseil communautaire prochainement.

► Sécurité routière :

L'arrivée du radar pédagogique devrait permettre une sensibilisation sur la vitesse souvent excessive dans le bourg de la commune.

► Cimetière :

Un nouveau logiciel va être mis en en fonction prochainement pour la gestion du cimetière et la numérisation des actes de concessions.

► Entretien espaces verts :

Le plan d'eau de la vallée de l'ise doit subir quelques travaux, l'entretien de notre patrimoine végétal est nécessaire.

► Situation sanitaire :

Les vacances scolaires d'hiver se sont encore passées dans une ambiance particulière et les journées se rallongeant, les contraintes sanitaires seront un peu plus difficiles à supporter.

Il faut néanmoins continuer à être prudent et respecter les règles sanitaires.

La vaccination des Briennes et des Briens de plus de 75 ans a débuté et nous avons 11 personnes sur 19 qui ont été vacciné à Vitry au début du mois de février. Une 2^{ème} injection est en prévue les jours prochains.



CONSULTATION DU PUBLIC



Secrétariat général

Direction de la Coordination Interministérielle
et de l'Appui Territorial
Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté du 1^{er} février 2021, le préfet informe les habitants des communes d'AMANLIS, BRIE, CORPS-NUDS, JANZÉ ET SAULNIÈRES, qu'une consultation du public va être ouverte du 8 mars au 8 avril 2021 inclus, sur la demande présentée par le GAEC BOITEL, en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet concernant l'augmentation de l'effectif de vaches laitières porté à 190 animaux, pour son exploitation située au lieu-dit « Les Landes de Brie », sur la commune de BRIE.

Le dossier est consultable :

- à la mairie de BRIE, aux heures suivantes :
 - le lundi, mercredi, jeudi et samedi : de 09h00 à 12h00 ;
 - le vendredi : de 14h00 à 17h00 ;
 - fermeture des services le mardi ;(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire liée à la Covid-19).
- sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe>.

Le public pourra formuler ses observations avant la fin du délai de consultation du public :

- à la mairie de BRIE, sur un registre ouvert à cet effet ;
- par voie postale : à l'attention de Monsieur le préfet d'Ille-et-Vilaine – DCIAT / Bureau de l'environnement et de l'utilité publique - 3 avenue de la préfecture - 35026 RENNES Cedex 9 ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr (en précisant l'objet du courriel : « Consultation du public_GAEC BOITEL_BRIE »).

À l'expiration du délai de consultation, le registre sera clos par le maire concerné qui le transmettra au préfet avec l'ensemble du dossier et pièces annexées.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions ou un refus, formalisée par arrêté préfectoral.

ELECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES



Double scrutin

Dans le cadre de l'examen devant l'Assemblée nationale du projet de loi portant report du renouvellement général des conseils départementaux, des conseils régionaux, la Ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté, a annoncé que les dates retenues par le Gouvernement pour la tenue du double scrutin départemental et régional étaient le **dimanche 13 juin pour le premier tour** et le **dimanche 20 juin pour le second**.

Compte tenu de ces dates, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée **au 7 mai 2021**.

Vous pouvez vous inscrire via le site servicepublic.fr ou vous rendre en mairie (muni d'un justificatif d'Identité à jour et d'un justificatif de domicile récent) pendant les horaires d'ouverture.

Les pratiques à l'accueil de loisirs évoluent...

A l'accueil de loisirs, l'équipe d'animation fait peau neuve et réinvente ces animations pour le plus grand plaisir de tous.

Les bacs sensoriels et de motricité fine ont fait leurs apparitions sur différentes thématiques, comme : les dinosaures, la banquise, les insectes, les grenouilles, le monde marin, ...

Ces ateliers très appréciés des enfants sont un moyen original de les sensibiliser à différentes causes, tel que : le réchauffement climatique, la pollution, l'utilité de nos amis les insectes, ...

La mise en place de ces ateliers n'est que le début de nouveaux projets pour cette année 2021 qui sera riche en partage, en rire, en découverte, en surprise, ... pour des projets toujours plus innovants avec des partenariats locaux pour enrichir le savoir-faire et savoir être de tous.

A bientôt pour vous raconter nos nouvelles aventures !



Contact : Momen'délires / Directrice de l'ALSH et de l'espace jeunes de Brie :
Mélanie BISSON - 07 62 76 08 08
al.brie@famillesrurales.org - <https://www.famillesrurales.org/brie/>



MÉDIATHEQUE DE BRIE



Le portage à domicile est possible pour toutes les personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer. Renseignement par téléphone au 02.99.47.23.42 ou par mail : mediatheque.brie@rafcom.bzh

Ludothèque

Un nouveau lot de jeux de société à découvrir ! Merci à l'association Point-Virgule.
Evolution du règlement : deux jeux par famille, 15 jours de prêt.

Jeux vidéo

Dès les vacances d'avril, la médiathèque sera équipée d'une console switch.
Tournois, concours, let's play... de nombreuses animations en perspective.

Prix Tatoulu

Le Prix Tatoulu est en cours pour cette année de novembre à mai. Ce prix littéraire est attribué par les enfants du CE1 à la 3eme de l'ensemble du territoire. Les enfants et adolescents sont invités à lire les 4 ouvrages sélectionnés dans leur catégorie et voter pour leur livre préféré !

Prix A la Foli're

De mars à octobre, le prix A la Foli're vous invite à lire 6 romans adultes, sélectionnés par des bibliothécaires et des bénévoles, et à voter pour votre favori. Ces romans entraînent à la découverte d'auteurs, de styles, d'histoires de vie...

Prix Kazabül

Le réseau libellule organise le prix BD adulte Kazabül. La période est fixée du 1er mars au 15 novembre 2021. Un comité a retenu 10 bandes dessinées, éditées en 2020 et d'inspirations différentes : SF, historique, drame, documentaire... Découvrez-les vite et voter pour vote favori !



ASSOCIATION « GRAINES D'ÉVEIL »



✓ Comme vous le savez, 2020 aura été une année blanche suite à la crise sanitaire. Le local est resté fermé durant cette période.

✓ En espérant une réouverture pour septembre prochain.



La composition du bureau reste inchangée :

- Présidente :
Mme Pelletier Linda
- Trésorière :
Mme Berthelot Laura
- Secrétaire :
Mme Legros Stéphanie

✓ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
Mme Pelletier Linda
au 06 26 47 11 23



ASSOCIATION « TOUT BRIE BOUGE »



Pour toutes informations, vous pouvez contacter :

- Le président Perrin Boris au 06 09 84 74 84
- La vice-présidente Pelletier Linda
au 06 26 47 1123

L'association a toujours pour but de partager des moments conviviaux, ensemble. Bien sûr en petit comité, ça fait toujours du bien de pouvoir revoir un peu de monde et de se redonner un petit brin de sourire et de bonne humeur

Tout Brie bouge est toujours en activité, et vous attend les dimanche matin à 9h15 à la salle de l'Abri de l'Isle. Nous vous proposons des petits parcours comme des longs parcours alors pas d'excuse, enfiler vos chaussures et rejoignez nous. Nous vous proposons également des sorties VTT le samedi ou le dimanche, les horaires sont disponibles sur notre page facebook Tout brie bouge, n'hésitez pas à venir consulter la page.

ASSOCIATION « LES DÉCALÉS AND CO »

Les envies de jouer n'ont jamais été aussi fortes !

Mais pourquoi le gouvernement ne nous a pas confinés dans une salle de spectacle ??? Mais résistons à l'opresseur Covid, ne le laissons pas confiner nos cerveaux bouillonnants.

Pendant ce temps-là... les Décalés poursuivent leurs calendriers annuels, celui de 2021 ayant pour thème les nouveaux métiers (après les événements en 2019 et les sports confidentiels l'an dernier).



Le spectacle de sketches de l'atelier, annulé en octobre, est reprogrammé le week-end du 29-30 mai dans la salle l'Abri de l'Isle (sous réserve des conditions sanitaires).

Les comédiens mettent à profit cette période pour se réunir en distanciel et lire la nouvelle comédie écrite par Soizic Pageau (une artiste du groupe) « le festival des pas perdu » qui sera jouée en février 2022.

Une histoire policière... ou presque

Et pour cadeau de cette fin d'année (courant décembre), les voleurs de plumes revisiteront Molière avec des saynètes empruntées à son répertoire, une vision drôle et surprenante de son œuvre.

Pour toute info, consultez notre page facebook ou sur internet :
<https://fr-fr.facebook.com/decalesandco/>

Le théâtre nous manque, nous retrouver nous manque, le contact avec le public nous manque. Alors à bientôt dans les salles...

COVID-19 : CAMPAGNE DE VACCINATION

Prise en charge des frais de transport dans le cadre de la vaccination contre la Covid-19

Depuis le 20 février 2021, un nouveau décret permet une prise en charge à 100% des frais de transports pour tous les patients, sans condition d'âge, qui sont dans l'incapacité de se déplacer seuls.

Ces personnes doivent pour cela obtenir une prescription médicale établie avant le transport, lors de la consultation préalable à la vaccination ou de toute autre consultation.

La prise en charge concerne les transports aller et retour vers le centre de vaccination le plus proche du lieu de prise en charge du patient (domicile ou assimilé), réalisés en ambulance ou en transport assis professionnalisé (VSL ou taxi) en fonction de l'état de santé du patient, de son niveau d'incapacité ou de déficience.

Les transports en commun ou les moyens de transports individuels ne sont pas remboursables.

Cette prise en charge est prévue jusqu'au 31 mars 2021.



CLIC INTERVENANT SOCIAL

Dispositif « intervention sociale numérique à domicile »

Dans le cadre de l'objectif gouvernemental du 100% dématérialisation en 2022, l'agence départementale du Pays de Vitré et Roche aux Fées Communauté souhaite proposer un dispositif expérimental, gratuit, destiné aux personnes âgées fragilisées de 60 ans et de plus de 55 ans, en situation de handicap, résidant sur une des 16 communes de Roche Aux Fées Communauté.

Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer aux services existants, ni à un accompagnement social.

Il a pour but d'aider ponctuellement les personnes éloignées des pratiques numériques, en les accompagnant dans leurs démarches en ligne (création de comptes, prise de rendez-vous, remplissage de formulaires...).

Une intervenante sociale numérique se déplace à domicile avec son ordinateur et permet l'accès aux droits près des administrations (retraite, impôts, documents officiels type carte grise, CAF, CPAM, MSA...).

L'orientation vers ce dispositif se fait uniquement sur prescription d'un élu, professionnel (CCAS, CDAS,...), à l'aide d'une fiche d'inscription disponible en mairie ou auprès de Mme Elisabeth LEHUGER, Conseillère en Economie Sociale et Familiale, en charge du dispositif :

Elisabeth LEHUGER

Intervenante Sociale Numérique

Tél : 06 73 75 80 83

Mail : intervenant.social.numerique@gmail.com



ZERO DETTE 35



Point Conseil Budget



Le Point Conseil Budget « zerodette35 » est un label créé par l'Etat permettant de donner des conseils confidentiels gratuits et personnalisés concernant la gestion de votre budget.

Ce dispositif peut accompagner chaque habitant pour faire face à une situation financière difficile, anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle, améliorer la gestion de votre budget ou encore vous accompagner auprès de vos créanciers.

Différentes activités à thématiques seront également proposées: atelier cuisine « alimentation et petit budget », atelier « économies d'énergie/eau », atelier sur « la fracture numérique », atelier sur « les ouvertures de droits ».

Les objectifs principaux des PCB sont de favoriser l'éducation budgétaire et de prévenir les situations financières difficiles.

Ce nouveau service est accessible à tous les habitants de la communauté de communes de Vitré, Redon, Janzé.

Pendant cette période sanitaire, les permanences se font sur rendez-vous.

Adresse :

Permanence à Janzé : 5 Place des Halles / les jeudis de 14h-17h, semaine paire.

Contact : Zerdodette35@gmail.com -02 99 65 36 66

COLLECTIF BOIS BOCAGE 35

Travaux d'entretien des espaces verts aux abords du plan d'eau

La commune a fait appel à l'association CBB35 (Collectif Bois Bocage 35), pour effectuer l'entretien des petits bois autour de l'étang.

Ces plantations ont été mises en place il y a environ 20 ans et demandent à être restructurées.

Elle interviendra sur notre commune courant mars pour abattre certains arbres, notamment des peupliers qui sont dévorés par le gui.



Visuellement, cette intervention pourrait vous paraître destructrice, mais elle va permettre aux petits arbres de pousser et s'étoffer et redonner une belle vue d'ensemble autour de l'étang plutôt qu'une broussaille impénétrable.

Toutes ces coupes vont servir à alimenter des chaudières bois ou à faire du paillage.

L'association CBB35 est chargée de promouvoir, développer et structurer la filière bois sur le département.

Ce travail de nettoyage est totalement pris en charge par le CBB 35 (financièrement et manuellement).

Il travaille en collaboration avec Roche aux fées communauté depuis 10 ans, pour développer la production d'énergie renouvelable.



Pour la sécurité de tous, l'accès autour de l'étang sera interdit pendant leur intervention, qui devrait durer une bonne semaine.

FGDON 35



Alerte : Chenille processionnaire du pin



Les conditions météorologiques de cette mi-février vont déclencher, dès les prochains jours, les premières descentes massives de chenilles processionnaires du pin.

Tout ramassage ou manipulation des chenilles est à proscrire sans équipement de protection adapté (masques, gants, lunettes) car le risque d'urtication sévère est majeur à ce stade de développement.

Il est actuellement trop tard pour entreprendre des mesures de lutte efficaces sur les chenilles dans leur phase de pleine mobilité. Le principe d'urgence le plus efficace consiste à utiliser un désherbeur thermique à gaz type chalumeau qui permet de neutraliser les chenilles au sol sans contact direct. Il est important de limiter et baliser les accès aux zones à risques et d'informer les enfants sur les dangers encourus.

Dans la mesure du possible, les chiens et les chats doivent être isolés des zones de circulation et d'enfouissement aux abords des pins. En effet, les atteintes chez les animaux domestiques peuvent être extrêmement graves voire fatales. Sur le domaine public, il est recommandé d'éviter la promenade des animaux domestiques aux abords des pins sylvestres, des pins noirs d'Autriche, des pins maritimes, des pins laricio et quelques fois des cèdres.

En fonction de l'évolution des conditions météorologiques, ce phénomène dangereux peut durer jusque fin mars.



Bien-être

Je m'appelle Maélaïg Bodard, j'ai 22 ans, je vis à Brie.
Je suis Sophrologue, Relaxologue et praticienne en massage bien-être.

Je suis Sophrologue certifiée RNCP depuis Juin 2020.
La Sophrologie est une thérapie brève qui est ouverte à tous.
Elle permet d'aller vers un mieux-être au quotidien,
par exemple améliorer le sommeil, lâcher-prise, se préparer à un événement, faire face à une maladie, une addiction ou une phobie...
Je me suis spécialisée dans la relaxation pour aider les personnes à mieux gérer le stress et les émotions en les amenant vers le lâcher-prise et la détente.

Je suis également spécialisée dans l'Equilibre pondéral et comportement adapté pour accompagner les personnes qui ont une relation difficile avec la nourriture et leur corps.

De ce fait, je peux accompagner des personnes qui souhaitent perdre du poids ou en prendre, ainsi que des personnes qui souffrent de troubles du comportement alimentaire (exemple: anorexie, boulimie, hyperphagie, etc).

Praticienne certifiée en massage bien-être. Je propose plusieurs types de massages : massage du dos, massage détente du corps, massage japonais du visage, massage ayurvédique, massage pierre chaude et massage minceur. Tous ces massages permettent une détente profonde afin d'enlever les tensions du corps.

Je propose mes services à domicile.
Je peux également proposer des séances de groupes
(de maximum 6 personnes pour respecter les mesures sanitaires).

*«Le bien-être est l'harmonie de notre fort intérieur.»
(Nouredine Meftah)*



Contact:
Téléphone: 06.61.65.24.18
Mail: maelaig.bodard@gmail.com
Instagram: bodardmaelaig
Facebook: Maélaïg Bodard
N°Siret: 88231652400017

CREACAM'S

Originaire d'un petit coin de la Sarthe et expatriée en Bretagne, j'ai toujours été attirée par les activités manuelles.

Tout d'abord dans la coiffure, la fonction de mes ciseaux a seulement changé.

Passionnée de couture depuis 3 ans, j'ai décidé de me lancer un défi ; celui de créer mon entreprise de mercerie ainsi que vendre mes propres créations.

Principalement consacrées aux enfants avec des bavoirs, des gigoteuses ou des attaches-tétine, les créations peuvent aussi intéresser les plus grands.

Le zéro déchet, avec les lingettes ou les sacs à vrac, est une de mes priorités.
Je vous propose également les retouches (ourlet, fermeture éclair.)

Contact :
Creacam's
Camille Lecomte
06.28.78.20.44
Lien facebook :
<https://facebook.com/creacams>



Au parking du Baïona, vous trouverez également :

- Des galettes et des pains de la ferme du Bas Breil (Brie) :
Tous les lundis de 16h à 18h (17-19h en temps normal)
- Une coiffeuse ambulante « le temps d'une écoute » :
Tous les vendredis de 9h30 à 18h (19h en temps normal)

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

Maison du Développement - 16, rue Louis Pasteur à Retiers
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
et le vendredi fermeture à 16h30.



► Rappel des services présents à la Maison Du Développement (MDD):

EMPLOI : Renseignements au 02.99.43.64.87

- **Point Accueil Emploi (PAE)** : Tout public, mise en place d'ateliers sur les techniques de recherche d'emploi.
Ouvert du mardi au jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous, le vendredi sur rendez-vous. Permanence assurée également aux Halles de Janzé, sans rendez-vous le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous le lundi de 14h à 17h. Contact : 02 99 47 16 67.
- **Point Informations Jeunesse (PIJ)**, également présent à Janzé au Chêne Jaune : mail : pijjanze@hotmail.fr
- **Mission Locale pour les jeunes entre 16 et 25 ans** du lundi au vendredi (sauf le mercredi)
- **Relais pour l'emploi** : Association intermédiaire pour l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emplois
- **Boutique de Gestion 35 (BGE 35)** : aide à la reprise et création d'activité. Permanence 1 mardi /2, sur rendez-vous

TRANSPORT : Renseignements au 02.99.43.64.87 (service Transport)

- **Transport à la Demande (TAD)** : Fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 7h à 13h.
- **Pass'Jeunes** : Desserte du centre aquatique « Les Ondines » de Janzé du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires, pour les 12-18 ans

SPORT : Renseignements au 02.99.43.42.60 (secrétariat ouvert le mercredi et vendredi matin)

- **Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées**

PETITE ENFANCE : Renseignements au 02.99.43.44.16

- **RIPAME** : Lieu d'information sur les modes d'accueil, aide au rôle d'employeur d'une assistante maternelle et animation de matinées d'éveil par des professionnels, dans les espaces jeux du territoire.
Permanence sur rendez-vous le mardi de 14h à 19h, le mercredi de 8h30 à 12h et le vendredi de 13h30 à 16h30.
Permanence également assurée aux Halles de Janzé le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

PERMANENCES JURIDIQUES : Renseignements au 02.99.43.64.87

- **Avocat** : 1^{er} vendredi du mois de 14h à 16h30, sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
- **Notaire** : 3^{ème} vendredi du mois, de 14h à 16h, sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
- **Huissier** : 2^{ème} vendredi du mois, 1 mois/2, de 14h à 16h30, sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87

PERMANENCES HABITAT : Renseignements au 02.99.43.64.87 (service Habitat)

- **Architecte conseil** : Permanence 1 fois par mois. Permanences également dans certaines communes (Janzé, Retiers, Essé, Martigné-Ferchaud, ...). Prendre RDV auprès des mairies concernées.
- **Habitat** : Conseil sur les aides financières à la rénovation, accompagnement dans les démarches administratives, ...

MAISON MEDICALE DE GARDE A JANZE :

APPELER LE : 02 99 43 44 45 – Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault 35150 JANZE

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable :

Le samedi de 12h à 20h

Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, **APPELER LE 15** : La nuit en semaine, les week-ends et jours fériés de 20h à 9h

PREVENTION DU SUICIDE association vie espoir 2000 écoute téléphonique de 18H00 à 23H30 tel: 0 800 07 11 97

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh</p> <p>Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>DECHETERIE de JANZE</p> <p>Rue Louis Blériot Tel: 02.99.47.07.52</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi –Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
<p>Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie</p>		